

Table des matières

Préface	25
Introduction	27
Biographie	29
Remerciements	31
PARTIE 1	
Données historiques	33
CHAPITRE 1	
L'évolution historique de l'assurance	35
1 – La naissance de l'assurance	36
2 – L'assurance au Grand-Duché de Luxembourg	36
2.1 L'arrivée des premières compagnies d'assurances	36
2.2 Les premières compagnies luxembourgeoises d'assurances	36
3 – La réassurance au Grand-Duché de Luxembourg	37
4 – La bancassurance et l'assurbanque au Grand-Duché de Luxembourg	37
5 – L'assurance dans l'architecture de la place financière au Luxembourg	38
PARTIE 2	
Généralités	41

CHAPITRE 2

Principes de base	43
1 – Définitions	44
1.1 L'assurance.....	44
1.2 Les intervenants dans une opération d'assurance.....	44
1.2.1 L'entreprise d'assurances.....	44
1.2.2 Le preneur d'assurance.....	46
1.2.3 L'assuré.....	47
1.2.4 Le bénéficiaire.....	47
1.2.5 La personne lésée.....	48
1.3 L'assurance de dommages.....	48
1.4 L'assurance de personnes.....	49
2 – Les éléments d'une opération d'assurance	49
2.1 Le risque.....	49
2.2 Les prestations de l'entreprise d'assurances.....	50
2.3 La compensation ou mutualisation des risques.....	50
3 – Les bases techniques de l'assurance	50
3.1 La multitude des risques.....	51
3.2 La dispersion des risques.....	51
3.3 L'homogénéité des risques.....	51
3.4 La fréquence.....	51
3.5 La compensation et la souscription d'affaires nouvelles.....	51
3.6 La prime.....	51
3.6.1 Le calcul de la prime.....	52
3.6.2 La franchise.....	55
3.6.3 La franchise fixe ou absolue.....	55
3.6.4 La franchise simple.....	55
3.6.5 L'opposabilité et la non-opposabilité d'une franchise.....	56
3.6.6 La franchise rachetable.....	56
3.7 La division des risques.....	57

3.7.1	<i>La coassurance</i>	57
3.7.2	<i>La réassurance</i>	58
3.7.3	<i>Le fronting</i>	61
3.7.4	<i>Les captives</i>	62
4	– La classification des branches d’assurances	63
4.1	Classification classique.....	63
4.1.1	<i>Les assurances de dommages</i>	64
4.1.2	<i>Les assurances de personnes</i>	65
4.1.3	<i>Les différences entre assurances de dommages et assurances de personnes</i>	65
4.1.4	<i>Les assurances de frais</i>	67
4.2	Classification UE (Union européenne)	67
5	– La surveillance du secteur des assurances	70
5.1	Base légale.....	70
5.2	L’exécution de la surveillance.....	70
5.3	La mission du CAA.....	70
5.4	Les pouvoirs du CAA.....	73
5.5	La responsabilité et la poursuite de l’intérêt public.....	75
5.6	L’agrément requis pour l’intermédiation en assurance.....	76
5.7	Le contrôle.....	76
5.7.1	<i>Les produits d’assurance non-vie</i>	76
5.7.2	<i>Les assurances obligatoires</i>	76
5.7.3	<i>Les produits d’assurance vie et maladie</i>	76
5.7.4	<i>Traitement des réclamations par les entreprises d’assurances directes</i>	77
5.7.4.1	<i>Définition de réclamation</i>	78
5.7.4.2	<i>Le registre des réclamations</i>	78
5.7.4.3	<i>Le reporting annuel</i>	79
6	– Positionnement de l’assurance dans l’architecture financière	79
7	– Vérifiez vos connaissances	81

CHAPITRE 3

Le contrat d'assurance	83
1 – Définition du contrat d'assurance	84
1.1 Le contrat d'assurance.....	84
1.2 L'opération de capitalisation.....	85
2 – Les caractères généraux du contrat d'assurance	85
2.1 Le caractère synallagmatique (ou bilatéral).....	79
2.2 Le caractère onéreux.....	85
2.3 Le caractère aléatoire.....	86
2.4 Le caractère consensuel.....	86
2.5 Le contrat d'assurance est un contrat d'adhésion.....	86
2.6 La bonne foi.....	87
2.7 Le contrat d'assurance de dommages ne peut être source d'enrichissement.....	87
3 – Dispositions communes à tous les contrats	87
3.1 Les renseignements sur le risque et l'information du preneur avant la conclusion du contrat.....	87
3.1.1 <i>La proposition d'assurance</i>	88
3.1.2 <i>La note de couverture</i>	89
3.1.3 <i>La police présignée</i>	91
3.1.4 <i>L'information de l'entreprise d'assurances au preneur d'assurance avant la conclusion du contrat</i>	92
3.1.5 <i>Les informations à fournir par l'intermédiaire d'assurances</i>	95
3.1.6 <i>Les modalités d'information</i>	96
3.2 Les obligations de déclaration du preneur d'assurance et les omissions ou inexactitudes intentionnelles et non intentionnelles.....	96
3.2.1 <i>Les obligations de déclaration du preneur d'assurance</i>	96
3.2.2 <i>Les omissions ou inexactitudes intentionnelles</i>	98
3.2.3 <i>Les omissions ou inexactitudes non intentionnelles</i>	99
3.2.4 <i>Tableau récapitulatif</i>	101

3.3	L'étendue de la garantie.....	101
3.3.1	<i>Le dol et la faute.....</i>	101
3.3.2	<i>La guerre.....</i>	102
3.4	Le contenu du contrat ainsi que les informations au preneur d'assurance en cours de contrat.....	103
3.4.1	<i>Le contenu du contrat.....</i>	103
3.4.2	<i>Les Conditions Générales.....</i>	104
3.4.3	<i>Les Conditions Particulières.....</i>	105
3.4.4	<i>Les informations au preneur d'assurance en cours de contrat.....</i>	105
3.5	L'exécution du contrat.....	106
3.5.1	<i>La déchéance partielle ou totale.....</i>	106
3.5.2	<i>Les assurances combinées.....</i>	107
3.5.3	<i>Les modalités de paiement de la prime et l'avis d'échéance.....</i>	108
3.5.4	<i>Le non-paiement de la prime.....</i>	109
3.5.4.1	<i>Le non-paiement de la prime en assurances autres que de personnes.....</i>	109
3.5.4.2	<i>Le non-paiement de la prime en assurance sur la vie.....</i>	112
3.5.4.3	<i>L'effet de la suspension à l'égard des primes à échoir.....</i>	113
3.5.5	<i>La déclaration du sinistre.....</i>	114
3.5.6	<i>Les devoirs de l'assuré en cas de sinistre.....</i>	115
3.5.7	<i>Les sanctions pour non-respect des obligations en cas de sinistre.....</i>	115
3.5.8	<i>L'obligation de l'assuré relative à l'état des lieux.....</i>	116
3.5.9	<i>La prestation de l'entreprise d'assurances.....</i>	116
3.6	L'inexistence et la modification du risque.....	117
3.6.1	<i>L'inexistence du risque.....</i>	117
3.6.2	<i>La diminution du risque.....</i>	118
3.6.3	<i>L'aggravation du risque.....</i>	119
3.7	La prise d'effet de la garantie et la durée du contrat.....	121
3.7.1	<i>La prise d'effet de la garantie.....</i>	121

3.7.1.1	<i>L'incontestabilité en assurance de personnes.....</i>	122
3.7.1.2	<i>Le droit et la forme de rétraction en assurance de personnes.....</i>	123
3.7.2	<i>La durée des obligations nées du contrat.....</i>	123
3.7.2.1	<i>La volonté de résilier le contrat par le preneur ou l'entreprise d'assurances.....</i>	124
3.7.2.2	<i>L'information relative au droit de résiliation.....</i>	124
3.7.2.3	<i>L'effet de la résiliation.....</i>	125
3.7.2.4	<i>La reconduction tacite</i>	126
3.8	<i>La fin du contrat.....</i>	127
3.8.1	<i>Les modalités de résiliation</i>	127
3.8.2	<i>La résiliation après sinistre</i>	132
3.8.3	<i>La résiliation en cas de transfert de portefeuille.....</i>	133
3.8.4	<i>Le crédit de prime.....</i>	133
3.8.5	<i>L'augmentation tarifaire</i>	135
3.8.6	<i>La faillite du preneur d'assurance</i>	136
3.8.7	<i>La faillite de l'entreprise d'assurances.....</i>	137
3.9	<i>La prescription.....</i>	137
3.9.1	<i>La notion de prescription.....</i>	137
3.9.2	<i>La prescription et le délai de prescription</i>	137
3.9.3	<i>La suspension et l'interruption de la prescription</i>	139
3.10	<i>La clause d'arbitrage.....</i>	139
3.11	<i>La juridiction compétente.....</i>	140
4	Dispositions propres aux assurances	
	à caractère indemnitaire.....	140
4.1	<i>L'intérêt d'assurance.....</i>	141
4.2	<i>L'assurance pour compte.....</i>	141
4.3	<i>L'étendue de la prestation d'assurance.....</i>	142
4.4	<i>Le cumul des assurances à caractères différents.....</i>	142
4.5	<i>La subrogation de l'entreprise d'assurances.....</i>	143
4.6	<i>Le décès du preneur d'assurance, bénéficiaire de la garantie</i>	149
4.7	<i>Les contrats conclus intuitu personae.....</i>	150

5 – Dispositions propres aux assurances	
à caractère forfaitaire	151
5.1 L'intérêt d'assurance.....	151
5.2 Le consentement de l'assuré.....	152
5.3 L'absence de subrogation.....	152
5.4 Le cumul d'indemnités et prestations.....	153
6 – L'adaptation du contrat d'assurance	154
6.1 L'avenant.....	154
6.1.1 être demandé par le preneur d'assurance ou son intermédiaire	154
6.1.2 être demandé par l'entreprise d'assurances.....	154
6.1.3 être légal.....	154
7 – La langue officielle du contrat	154
8 – Égalité de traitement entre femmes et hommes	155
9 – Dispositions additionnelles applicables	
aux contrats à distance	156
9.1 Les informations pré-contractuelles.....	156
9.2 Durée des obligations et services non demandés.....	158
9.3 Communications commerciales.....	158
9.4 Informations techniques préalables à fournir par l'entreprise d'assurances.....	158
9.5 Le moment de la conclusion d'un contrat d'assurance par voie électronique.....	159
9.6 Preuve des obligations professionnelles	160
10 – Vérifiez vos connaissances	160

CHAPITRE 4

L'intermédiation en assurance	163
Préambule	164
1 – Notions légales	165
1.1 Distribution d'assurances	165
1.2 Activités non considérées comme distribution d'assurance.....	166

1.3 Conseil.....	167
1.4 L'intermédiaire d'assurances.....	167
1.5 L'intermédiaire luxembourgeois.....	167
1.6 L'agent et l'agence d'assurances.....	168
1.7 Le courtier.....	168
1.8 L'intermédiaire d'assurances.....	169
1.9 L'intermédiaire d'assurances à titre accessoire.....	169
1.10 L'État membre d'origine.....	169
1.11 L'État membre d'accueil.....	170
1.12 L'autorité compétente.....	170
1.13 La rémunération.....	170
1.14 Support durable.....	170
2 – L'agrément préalable et l'immatriculation.....	171
2.1 L'étendue de l'autorisation.....	172
2.2 L'agrément par branche d'activité de distribution.....	172
3 – La procédure d'agrément et d'immatriculation.....	173
4 – Conditions d'agrément et d'exercice.....	173
4.1 Pour les sociétés de courtage d'assurances.....	173
4.2 Pour les courtiers d'assurances.....	174
4.3 Pour les sous-courtiers.....	175
4.4 Pour les agences d'assurances.....	175
4.5 Pour les agents d'assurances.....	176
4.6 Pour la vente directe par les entreprises d'assurances établies au Grand-Duché de Luxembourg.....	177
4.7 Pour les intermédiaires d'assurances à titre accessoire.....	178
4.8 Dispositions spécifiques au courtage d'assurance et aux conseils fournis à leurs clients.....	179
4.9 Les assises financières et l'assurance de la responsabilité civile professionnelle des courtiers.....	180
4.9.1 <i>Les assises financières des courtiers.....</i>	180

4.9.2	<i>La responsabilité civile professionnelle des courtiers</i>	181
4.10	La responsabilité civile professionnelle des intermédiaires d'assurances à titre accessoire.....	182
5	Contenu de la demande d'agrément	182
5.1	Pour une société de courtage.....	182
5.2	Pour un dirigeant de société de courtage ou un courtier d'assurances personne physique.....	185
5.3	Pour un sous-courtier d'assurances.....	187
5.4	Pour une agence d'assurances.....	188
5.5	Pour un agent d'assurances.....	189
5.6	Pour un intermédiaire d'assurances à titre accessoire, personne morale.....	191
5.7	Pour un intermédiaire d'assurances à titre accessoire, personne physique.....	192
6	La vente directe	193
7	L'immatriculation au registre des intermédiaires	194
8	La modification des informations	195
8.1	Pour les courtiers d'assurances.....	195
8.2	Pour les agents et agences d'assurances.....	195
9	Le transfert d'agrément	196
9.1	Pour les courtiers.....	196
9.2	Pour les agences et agents d'assurances.....	196
10	Le retrait d'agrément	196
10.1	Pour les courtiers.....	196
10.2	Pour les agents et agences d'assurances.....	197
11	Le décès de l'agent d'assurances	197
12	La procédure de retrait d'agrément ou de désimmatriculation du registre	198
13	Les exigences professionnelles et organisationnelles	199

13.1 Le compte rendu annuel des courtiers d'assurances	201
14 – La vérification initiale des connaissances.....	201
14.1 Des agents et sous-courtiers	201
14.1.1 L'inscription à l'examen	201
14.1.2 Le déroulement de l'examen	202
14.1.3 Les conditions de réussite	202
14.1.4 L'examen oral supplémentaire	203
14.1.5 La nouvelle participation à l'examen	204
14.1.6 Commission d'examen	204
14.1.7 La correction des épreuves et les délibérations du jury	205
14.1.8 Le programme d'examen	205
14.2 Des courtiers d'assurances et dirigeants de sociétés de courtage d'assurances	206
14.2.1 L'inscription à l'examen	206
14.2.2 Le déroulement de l'examen	206
14.2.3 Les conditions de réussite à un module	207
14.2.4 L'examen oral supplémentaire	207
14.2.5 La nouvelle participation à l'examen	207
14.2.6 Le jury d'examen	208
14.2.7 Le jury d'oral	208
14.2.8 Le programme d'examen	209
15 – La formation et le développement professionnels	
continus	209
15.1 Les personnes concernées	209
15.2 Le contenu de la formation	210
15.3 Exigences professionnelles minimales en matière de connaissances et d'aptitudes prévues dans l'Annexe III	211
15.4 La période de référence	213
15.5 Le responsable formation	214
15.6 Le carnet de formation	215
15.7 En cas de pluralité d'entreprises d'assurance	216

15.8 La durée des formations	216
15.9 Le non-respect des obligations de formation continue.....	217
15.10 Les formations de remise à niveau.....	218
16 – L’activité transfrontalière des intermédiaires	218
16.1 Les personnes couvertes par la notification en libre prestation de services.....	219
16.2 La liste des personnes qui travaillent pour le compte d’une succursale à l’étranger.....	220
16.3 Les modalités d’établissement d’une succursale d’un intermédiaire luxembourgeois dans un pays tiers.....	220
16.4 Les modalités d’exercice d’activités en libre prestation de service par un intermédiaire luxembourgeois dans un pays tiers.....	222
17 – La vérification de l’honorabilité.....	222
18 – Le contenu du registre des distributeurs.....	224
19 – L’incompatibilité entre agent et courtier	226
20 – Les obligations des intermédiaires d’assurances.....	227
20.1 La recherche de nouveaux clients.....	229
20.2 L’information préalable et le conseil.....	229
20.3 Les conflits d’intérêts et la transparence	230
20.4 La fourniture de conseils et les pratiques de vente en l’absence de conseil.....	232
20.5 Les informations fournies par les intermédiaires d’assurances à titre accessoire.....	234
20.6 Les exemptions à la fourniture d’informations et la clause de flexibilité.....	235
20.7 Les modalités d’information.....	236
20.8 La vente croisée.....	237
20.9 La surveillance des produits et les exigences en matière de gouvernance.....	238
20.10 Exigences supplémentaires relatives à distribution de produits d’investissement fondés sur l’assurance.....	239

20.10.1	<i>La prévention des conflits d'intérêts</i>	240
20.10.2	<i>Les conflits d'intérêts</i>	240
20.10.3	<i>L'information des clients</i>	241
20.10.4	<i>L'évaluation de l'adéquation et du caractère approprié et l'information des clients</i>	242
20.11	<i>Les primes versées et autres sommes</i>	246
20.12	<i>L'assistance en cas de sinistre</i>	247
20.13	<i>Le secret professionnel</i>	247
20.14	<i>La lutte contre le blanchiment</i>	250
21	Les droits des intermédiaires d'assurances	251
21.1	<i>La rémunération des services prestés</i>	251
21.1.1	<i>La commission d'acquisition</i>	252
21.1.2	<i>La commission d'encaissement</i>	253
21.1.3	<i>La rémunération en cas de cessation d'activités</i>	253
21.1.4	<i>Le droit à la formation</i>	254
22	La déontologie professionnelle	255
22.1	<i>La confiance, la transparence et l'équité</i>	255
22.1.1	<i>Les relations avec les clients</i>	255
22.1.2	<i>Les relations avec les intermédiaires</i>	256
22.1.3	<i>Les relations avec les concurrents</i>	257
22.1.4	<i>Les relations avec les prestataires</i>	258
22.1.5	<i>La responsabilité sociétale de la compagnie</i>	258
22.2	<i>L'excellence, la formation et l'intégrité</i>	258
22.2.1	<i>La mise ne place de moyens et structure adéquats</i>	258
22.2.2	<i>Le personnel engagé, bien formé et intègre</i>	259
22.3	<i>Le respect des lois et règlements</i>	260
22.4	<i>Le respect du code de déontologie</i>	260
23	La comptabilité agence	261
23.1	<i>La portabilité de la prime</i>	261
23.1.1	<i>La prime comptant</i>	261
23.1.2	<i>La prime terme</i>	261

23.1.3	<i>Le titre universel de paiement (TUP) et domiciliation bancaire</i>	247
23.2	L'encaissement des primes comptant et terme	262
23.2.1	<i>Les bordereaux de quittances</i>	262
23.2.2	<i>Les extraits de comptes</i>	262
23.3	Le solde agence	263
23.3.1	<i>Le solde anormal</i>	263
23.3.2	<i>Le rapport de caisse</i>	263
24	La surveillance des intermédiaires	264
24.1	<i>La publication des sanctions</i>	266
24.2	<i>Le recours contre les décisions du CAA</i>	266
25	L'affiliation à la sécurité sociale	267
25.1	<i>L'affiliation</i>	267
25.2	<i>L'assiette cotisable</i>	268
25.2.1	<i>Les personnes non dispensées</i>	268
25.2.2	<i>L'agent d'assurances dont l'activité est accessoire</i>	268
25.2.3	<i>L'agent qui exerce déjà une activité principale comme travailleur indépendant</i>	268
25.2.4	<i>Les personnes pensionnées qui poursuivent une activité d'agent</i>	269
25.3	<i>Le minimum et le maximum cotisable</i>	269
25.3.1	<i>Exemple de calcul de cotisation mensuelle</i>	269
25.3.2	<i>Exemple de calcul d'un revenu mensuel inférieur au salaire social minimum</i>	269
25.4	<i>Prestations</i>	270
26	L'imposition des commissions d'intermédiation en assurance	272

CHAPITRE 5

La déductibilité fiscale des personnes physiques 273

1 – L'impôt sur le revenu des personnes physiques 274

I.1 Le principe 274

1.2	La progressivité du barème.....	274
1.3	Exemple de calcul de l'impôt.....	275
1.4	Les classes d'impôt (I 19 L.I.R.).....	276
1.4.1	<i>Les classes d'impôt du résident</i>	276
1.4.2	<i>Les classes d'impôt du non-résident</i>	276
1.4.3	<i>La différence entre les 3 classes d'impôt</i>	277
1.5	Le contrat de partenariat.....	277
1.6	Le taux global (moyen) et le taux marginal (hors Fonds pour l'emploi).....	278
1.7	L'imposition individuelle.....	278
2	– Le cas du contribuable non-résident	279
2.1	L'assimilation au résident.....	279
2.2	Les conditions pour bénéficier de l'assimilation au résident.....	280
2.2.1	<i>L'article 157ter L.I.R.</i>	280
2.2.2	<i>La convention fiscale belgo-luxembourgeoise</i>	280
2.3	Les autres accords entre États afin de faciliter l'imposition des frontaliers	281
3	– Les déductions fiscales	282
3.1	Les frais d'obtention et les forfaits	282
3.2	Les dépenses spéciales et le forfait.....	282
3.3	Les charges extraordinaires	282
4	– Les primes d'assurances (I 11 L.I.R.)	284
4.1	Les conditions de déductibilité	285
4.2	Exclusion des primes en relation avec un prêt.....	286
4.3	Les plafonds déductibles	286
4.3.1	<i>Le plafond de base</i>	286
4.3.2	<i>Les plafonds majorés et surmajorés pour une assurance solde restant dû à prime unique</i>	286
4.3.3	<i>Le plafond majoré pour une assurance d'indemnité journalière</i>	288
4.3.4	<i>Non assujettissement partiel du contribuable</i>	288

4.4 L'imposition en cas de rachat, de décès ou à terme du contrat.....	288
4.5 Le capital d'une assurance de personnes touché en cas d'héritage après le décès d'un résident luxembourgeois.....	289
4.5.1 <i>Le principe de base</i>	289
4.5.2 <i>Les taux des droits successoraux</i>	289
4.5.3 <i>Les taux de base</i>	289
4.5.4 <i>Les majorations</i>	290
5 – La prévoyance-vieillesse (III^{bis} L.I.R.).....	291
5.1 Les conditions de déductibilité.....	292
5.2 Les plafonds déductibles.....	293
5.3 L'imposition en cas de rachat, de décès ou à terme du contrat.....	293
5.4 Exemple d'imposition au terme d'un contrat prévoyance-vieillesse (III ^{bis} L.I.R.).....	294
6 – L'épargne-logement (III L.I.R.).....	295
6.1 Les conditions de déductibilité.....	295
6.2 Les plafonds déductibles.....	295
6.3 L'imposition à terme du contrat et en cas de décès ou d'incapacité permanente de travail.....	296
7 – Les cotisations personnelles versées dans un régime de pension complémentaire en entreprise et les primes payées pour les professions libérales et les indépendants (II 0 L.I.R.).....	297
7.1 La loi du 8 juin 1999 définit les modalités applicables aux régimes complémentaires de pension mis en place par une entreprise ou un groupe d'entreprises au profit de ses salariés ou de certains groupes de ceux-ci.....	297
7.2 Les modifications récentes apportées à la loi du 8 juin 1999 et notamment la nouvelle loi du 1 ^{er} août 2018 étendent le champ d'application des régimes de pension aux professions libérales et indépendants.....	298
7.3 Les conditions de déductibilité.....	298
7.4 Les plafonds déductibles.....	298

7.5 L'imposition en cas de rachat ou à terme du contrat.....	299
8 – Exemples d'économie d'impôt.....	299
8.1 Le cas d'un résident célibataire de 25 ans sans enfant à charge.....	299
8.2 Le cas de deux résidents pacsés ayant 35 et 40 ans sans enfant à charge.....	300
8.3 Le cas de deux non-résidents mariés ayant 42 et 44 ans sans enfant à charge.....	301
9 – L'agent d'assurances.....	302
9.1 L'imposition du bénéfice de l'agent d'assurances.....	302
9.2 L'imposition de l'indemnité compensatrice.....	302
10 – Vérifiez vos connaissances.....	303

CHAPITRE 6

Généralités et règlement sinistre en assurances de dommages.....	305
1 – Le principe indemnitaire.....	306
2 – Les frais de sauvetage.....	307
3 – Les modalités d'évaluation de la valeur assurée.....	308
3.1 Valeur à neuf.....	308
3.2 Valeur de reconstruction d'un bien immobilier.....	309
3.3 Valeur de reconstitution d'un bien mobilier.....	310
3.4 Valeur de remplacement.....	310
3.5 La valeur agréée.....	311
3.6 Valeur vénale.....	311
4 – La fixation du montant assuré.....	312
4.1 L'assurance en valeur totale.....	313
4.2 L'assurance en valeur partielle.....	313
4.3 L'assurance au premier risque.....	314
4.4 La cession entre vifs de la chose assurée.....	314
5 – Règlement du sinistre.....	315
5.1 La preuve du sinistre.....	316

5.2 L'état des lieux.....	317
5.3 La sous-assurance et la règle proportionnelle.....	317
5.4 La sur-assurance.....	320
5.4.1 <i>La sur-assurance de bonne foi (indépendamment de tout sinistre)</i>	320
5.4.2 <i>La sur-assurance de mauvaise foi</i>	320
5.5 La répartition de la charge du sinistre en cas de pluralité de contrats.....	321
5.5.1 <i>Valeur déterminable de l'intérêt assurable</i>	321
5.5.2 <i>Valeur non déterminable de l'intérêt assurable</i>	323
5.6 L'expertise.....	325
5.7 Remplacement, reconstruction ou reconstitution d'un objet endommagé.....	326
5.8 La quittance pour solde et la transaction.....	326
5.9 Le paiement de l'indemnité et le privilège de l'entreprise d'assurances.....	327
5.9.1 <i>Les créanciers privilégiés et hypothécaires</i>	327
5.9.2 <i>Le règlement d'un sinistre via l'intermédiaire</i>	328
5.9.3 <i>La faillite de l'assuré</i>	328
5.10 Insolvabilité d'une entreprise d'assurances.....	329
6 – Règlement d'un dommage corporel.....	329
6.1 Notions.....	330
6.2 Le bénéficiaire d'une indemnité en dommage corporel.....	330
6.3 Le préjudice en cas de blessures.....	330
6.3.1 <i>Le préjudice économique ou patrimonial en cas de blessures</i>	334
6.3.2 <i>Le préjudice moral ou extra-patrimonial en cas de blessures</i>	336
6.4 Le préjudice en cas de décès.....	337
6.4.1 <i>Le préjudice économique ou patrimonial en cas de décès</i>	337
6.4.2 <i>Le préjudice moral ou extra-patrimonial en cas de décès</i>	337
6.5 La procédure de gestion d'un dommage corporel.....	338
6.6 Les recours éventuels.....	338

7 – Règlement de l'indemnité.....	339
7.1 La fraude à l'assurance.....	339
7.2 Obligation de déclaration.....	340
7.3 Aggravation du risque.....	340
7.4 Résiliation après sinistre.....	340
7.5 Délai de prescription.....	340
7.6 Valeur agréée.....	341
7.7 Remboursement des primes.....	341
8 – L'intervention de l'entreprise d'assurances dans la procédure	342
9 – Vérifiez vos connaissances.....	343

CHAPITRE 7

1 – Le champ de la comptabilité	346
1.1 Nature de la comptabilité	346
1.2 Les buts de la comptabilité générale.....	347
1.3 Les instruments de la comptabilité.....	347
1.3.1 <i>La notion d'exercice comptable.....</i>	<i>347</i>
1.3.2 <i>La comptabilité en partie double</i>	<i>348</i>
1.3.3 <i>Au commencement était le compte</i>	<i>348</i>
1.3.4 <i>Mécanismes et conventions d'utilisation des comptes.....</i>	<i>349</i>
1.3.5 <i>Les livres comptables.....</i>	<i>352</i>
1.3.6 <i>La Balance générale.....</i>	<i>353</i>
1.3.7 <i>Les états financiers.....</i>	<i>353</i>
1.4 Le processus comptable.....	354
1.4.1 <i>L'ouverture de l'exercice au 1/1</i>	<i>354</i>
1.4.2 <i>L'enregistrement des opérations courantes survenues entre le 1/1 et le 31/12.....</i>	<i>355</i>
1.4.3 <i>L'inventaire et l'enregistrement des opérations en fin d'exercice au 31/12</i>	<i>355</i>
1.4.4 <i>La clôture (comptable) de l'exercice – situation au 31/12.....</i>	<i>356</i>

2 – Spécificités comptables de l'assurance	357
2.1 L'inversion du cycle de production	357
2.2 Notion de provision	358
2.3 Le processus assurantiel.....	360
2.4 Assurance non-vie vs assurance vie.....	362
2.5 Les actifs financiers.....	363
2.6 Les Tiers concernés par l'activité principale de l'assureur.....	364
2.7 L'insuffisance de l'information contenue dans les états financiers.....	365
3 – Cadre normatif de la comptabilité des assurances	366
3.1 Introduction	366
3.2 Textes en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg	367
3.3 Le socle LuxGAAP.....	368
4 – Présentation des états financiers	371
4.1 Introduction	371
4.2 Le Bilan	372
4.2.1 Cartographie synthétique en assurance non-vie.....	372
4.2.2 Commentaires des postes caractéristiques du Bilan en assurance non-vie.....	374
4.2.3 Cartographie synthétique en assurance vie.....	377
4.2.4 Commentaires des postes caractéristiques du Bilan en assurance vie.....	379
4.3 Le Pertes et Profits	381
4.3.1 Cartographie synthétique et commentaires en assurance non-vie.....	383
4.3.2 Cartographie synthétique et commentaires en assurance vie	385
4.4 Précisions fournies dans l'annexe aux comptes	387

Dictionnaires	389
Dictionnaire Français/Allemand/Anglais	410
Dictionnaire Allemand/Français/Anglais	400
Dictionnaire Anglais/Allemand/Français	389
Index alphabétique	421